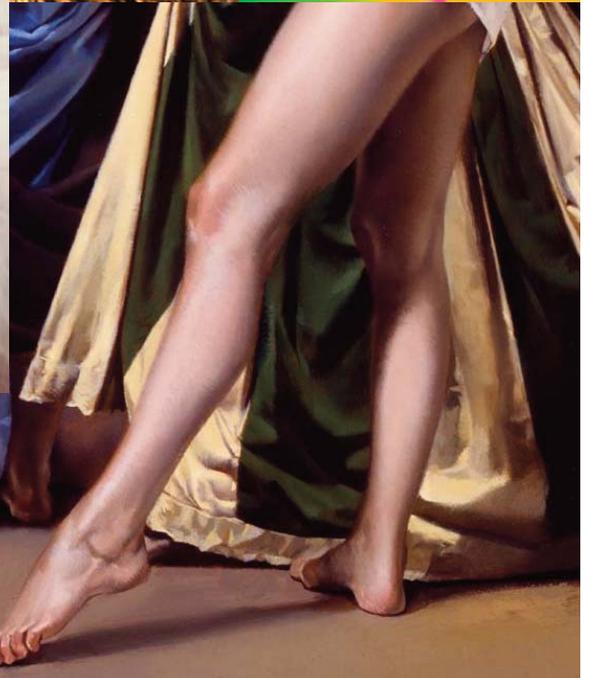


Conférence canadienne des arts



R APPORT
2007~
A 2008
NNUEL



Conférence canadienne des arts

130 rue Albert Street, Suite 804
Ottawa (Ontario)
K1P 5G4

Tél : (613) 238-3561 Téléc : (613) 238-4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

Conseil d'administration

LORI BAXTER - Colombie-Britannique
ROSE BELLOSILLO - Ontario
MICHEL BLONDEAU - Ontario
TIM BORLASE - Nouveau-Brunswick
RENÉ CORMIER - Nouveau-Brunswick
BASTIEN GILBERT - Québec
LOUISE POULIN - Québec
SHEILA ROBERTS - Saskatchewan
KATHLEEN SHARPE - Ontario
KARL H. SIEGLER - Colombie-Britannique
ROBERT SPICKLER - Québec
PHILIP SZPORA - Québec
JASON VAN EYK - Ontario

Ex-officio

DENISE ROY - Alberta
PETER GARDNER - Terre-Neuve et Labrador
PETER HYDE - Ontario

Observatrice

SUSAN ANNIS - Ontario

Secretariat

ALAIN PINEAU - Directeur général
ALESSIA BONGIOVANNI - Adjointe exécutive
ANNIE CAPORICCI - Adjointe exécutive - finances, administration et relations avec les membres
MANON CHARRON - Directrice de l'administration
LINE DEZAINDÉ - Responsable des communications
KEITH KELLY - Conseiller principale en politique culturelle
GUILLAUME SIROIS - Conseiller en politique culturelle et communications

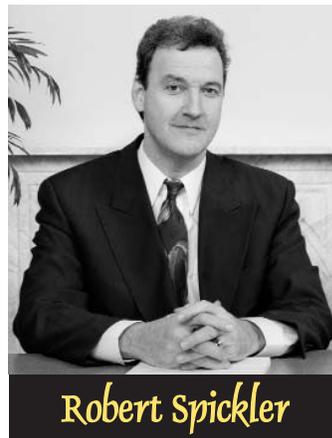
Conception graphique : Cheryl Elliott

Message de la président

Chers membres et amis de la Conférence canadienne des arts,

Chers collègues du conseil d'administration,

Aujourd'hui, alors que se termine le mandat de trois ans du conseil d'administration, il convient de faire rapport non seulement des réalisations de la Conférence canadienne des arts (CCA) au cours de la dernière année, mais également de présenter un aperçu de ce qui a été accompli au cours du mandat du conseil sortant.



Il y a trois ans, la CCA célébrait son 60e anniversaire, en évoquant ses nombreuses réalisations à titre d'organisme de services le plus important en matière d'arts au Canada, et en rendant hommage à de nombreux artistes et travailleurs de la culture qui ont consacré du temps, du savoir faire et l'énergie pour servir la communauté culturelle par l'entremise de la CCA.

Mais il ne suffit pas qu'une institution existe depuis longtemps pour qu'elle demeure pertinente. Et pendant que la CCA soufflait fièrement les chandelles de son gâteau d'anniversaire, elle était en même temps très consciente que la sphère dans laquelle elle évoluait s'était transformée considérablement au fil des ans. Des organismes de services en matière d'arts étaient apparus et offraient maintenant des services spécialisés pour les besoins particuliers de chaque discipline dans la plupart des régions du pays, en français et en anglais.

La question inévitable que le conseil d'administration nouvellement élu devait se poser et poser à l'ensemble de la CCA, était la suivante :

- Est-il nécessaire au 21e siècle d'avoir un organisme cadre comme la CCA?
- Est-ce qu'un tel organisme peut encore être pertinent?
- Et dans l'affirmative, quelle est la valeur ajoutée que la CCA apporte à la communauté culturelle, d'une part, et à nos institutions fédérales d'autre part?

Or il se trouvait que le principal bailleur de fonds de la CCA, le ministère du Patrimoine canadien, et quelques-uns de nos membres institutionnels les plus importants, nous posaient les mêmes questions. Il est devenu évident pour le conseil d'administration que la CCA, allait devoir s'ajuster aux changements, comme elle avait déjà dû le faire par le passé.

Il fallait vérifier la pertinence de notre mission, établir une vision d'avenir claire et partagée par les membres, élaborer un plan d'action cohérent et définir un discours public qui allait trouver écho auprès de tous ceux que nous servons.

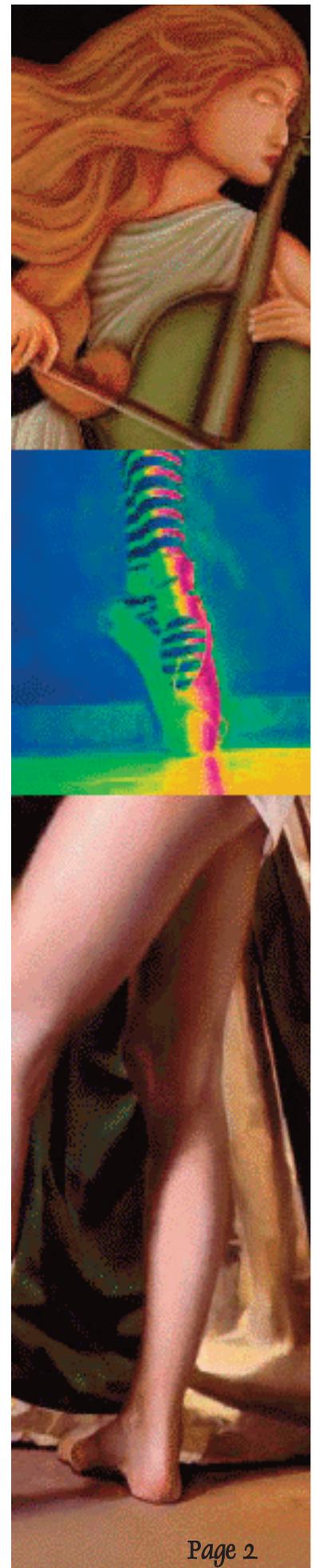
Trois ans plus tard, je suis fier de rapporter que grâce à un conseil d'administration extrêmement dévoué, à un directeur général énergique et à un personnel déterminé, des progrès considérables ont été accomplis.

Premièrement, nous avons recentré la CCA sur sa mission centrale, qui consiste à offrir un forum où les questions de politique publique qui touchent l'ensemble du secteur des arts et de la culture au niveau national sont débattues de manière éclairée.

Cela a signifié que la CCA s'est désengagée des activités qui ne se situaient pas au coeur de sa mission, pour se concentrer exclusivement sur la surveillance, la recherche, l'analyse et la diffusion de l'information sur les questions de politique publique qui touchent le secteur des arts et de la culture.

Le résultat de la Conférence nationale de mars 2006 a permis au conseil d'administration d'établir des priorités claires en matière de politiques et d'élaborer un plan stratégique pour 2008-2011, dont la mise en oeuvre est en cours.

La CCA s'acquitte maintenant efficacement de la partie « réactive » fondamentale de sa mission qui consiste à surveiller les développements en matière de politique, à les analyser et à en faire rapport, en plus d'intervenir dans le débat public. Elle a réaffirmé son rôle et rétabli sa crédibilité auprès du milieu, resserré ses liens avec ses membres par la qualité de ses bulletins, au moyen des exposés approfondis qu'elle présente aux comités parlementaires permanents et aux organismes de réglementation et par l'entremise de la publication de rapports de recherche comme le document sur la diplomatie culturelle qui a donné lieu à la tenue d'un Symposium à Montréal en novembre dernier.





Le Plan stratégique 2008-2011, qui deviendra le document de travail principal du nouveau conseil d'administration, est une feuille de route bien élaborée qui permettra de mesurer les progrès accomplis par la CCA sur une base continue. Le plan sera revu régulièrement à la lumière des circonstances imprévues, afin de nous permettre de revoir le cap et de tracer la route à suivre.

Tout en se concentrant sur ses activités principales, la CCA devait également se pencher sur son budget d'exploitation, et surtout sur ses grandes sources de revenus. Nous avons demandé à nos membres de démontrer leur appui en acceptant une hausse importante de leurs droits d'adhésion. La réaction a été positive au point que la proportion relative des droits d'adhésion dans les recettes d'exploitation est passée de 6 p. 100 à 15 p. 100, un niveau que nous considérons plus convenable pour un organisme de services comme le nôtre.

Une stratégie de diversification exhaustive des revenus est également en train d'être élaborée. Si le financement d'un organisme de services national demeure une tâche ardue, nous croyons que la démarche de gestion de projet que nous sommes en train d'implanter placera la CCA en meilleure position pour attirer les donateurs en leur faisant des propositions plus tangibles.

Mais la CCA profite aussi en ce moment de contributions importantes qui sont toutefois inconnues et intangibles. C'est pourquoi la CCA a décidé de quantifier rigoureusement la valeur du travail et des services bénévoles et de l'investissement personnel de temps et de ressources financières offerts par les membres de son conseil d'administration qui sont tous des professionnels et des experts dans leur domaine, sans compter la collaboration du grand nombre d'experts de l'extérieur associés à la CCA. Au cours des 12 derniers mois, nous estimons que la valeur de cette contribution s'élevait à 225 000 \$, ce qui démontre avec éloquence la confiance investie par tant de personnes dans la mission et la raison d'être de la CCA.

La pertinence renouvelée du travail de la CCA et le dévouement évident de tant de personnes sont clairement démontrés par le fait que, pour la première fois de son existence, la CCA a conclu une entente de contribution de deux ans avec le ministère du Patrimoine canadien pour faciliter la mise en oeuvre de notre plan triennal.

Nos états financiers vérifiés pour l'année indiquent que la CCA a pu effacer son déficit accumulé et faire ses frais durant ces temps difficiles.

En ce qui a trait à la gouvernance, les membres de la CCA se souviendront que le conseil d'administration avait mis en oeuvre une nouvelle structure de gouvernance en 2002. Il avait également proposé de réexaminer cette nouvelle structure après une période d'essai de trois à cinq ans. Le conseil sortant a fait cet examen et vous recommande aujourd'hui de ratifier certaines modifications du Statut courant de la CCA.

Finalement, à la fin de l'hiver, les membres de la CCA ont été invités à élire leur nouveau conseil d'administration, dont le président du Comité des mises en candidature vous présentera les membres dans un moment.

Je suis confiant que la clarté de la mission de la CCA, ses valeurs et l'alignement stratégique de ses activités, le regroupement de ses ressources financières et le leadership du nouveau conseil d'administration, l'énergie du directeur général et le dévouement du Secrétariat assureront la force de la CCA pour l'avenir.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur soutien généreux au cours de ces trois années. Je remercie spécialement les membres sortants du conseil d'administration : Lori Baxter (Colombie-Britannique), Michel Blondeau (Ontario), Peter Gardner (Terre Neuve) Bastien Gilbert (Québec), Peter Hyde (Ontario) Sheila Roberts (Saskatchewan) et Karl Siegler (Colombie-Britannique). Leur dévouement envers la CCA au cours de cette phase cruciale de son existence a été inestimable. Je sais que leur engagement envers ce que la CCA représente se poursuivra même lorsqu'ils ne feront plus partie de son conseil d'administration.

La CCA est une institution canadienne particulière qui suscite l'intérêt et parfois l'envie des étrangers. Elle occupe une place unique dans l'écologie culturelle de notre pays. En tant qu'élément important de la société civile canadienne, elle joue un rôle clé dans la définition du genre de politiques publiques requises dans l'environnement en perpétuelle transformation dans lequel nos diverses formes d'expression culturelle évoluent. Au moment où l'ancien conseil d'administration remet les guides au nouveau conseil, je me sens optimiste en ce qui a trait à l'avenir de cet organisme remarquable.

Merci.

ROBERT SPICKLER

Président du conseil d'administration

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES - TORONTO, 12 JUIN 2008

Rapport du Directeur général

Chers membres et amis de la CCA,

En vous présentant mon troisième rapport à titre de directeur général de la Conférence canadienne des arts (CCA), je suis fier de vous dire que l'année a été, somme toute, très productive, et que nous avons continué dans la lignée des progrès accomplis l'année précédente.

La CCA a poursuivi ses activités normales de surveillance, d'analyse et de rapport de tous les grands enjeux en matière de politique et de réglementation qui ont touché le secteur des arts et de la culture du Canada cette année. Nous avons envoyé par la poste 39 bulletins à plus d'un millier d'abonnés qui sont des membres de la CCA, des fonctionnaires, des parlementaires, des universitaires, des journalistes et d'autres intéressés.

Nous avons tout mis en oeuvre pour maintenir et améliorer notre site Web, centre de référence bilingue sur les enjeux de la politique culturelle nationale. Notre site est consulté par 600 à 750 personnes par jour en moyenne.

Nous avons publié notre analyse détaillée annuelle du Budget fédéral et des Budgets supplémentaires du point de vue de la culture. Nous avons également publié deux dossiers de fond bien reçus, l'un sur la place des arts et de la culture dans la politique étrangère et l'autre sur l'économie créative, fruits de deux projets pilotes d'un nouveau programme de partenariat avec les universités canadiennes et étrangères, sur lesquels je reviendrai un peu plus loin.

Pour élargir la compréhension des enjeux politiques, nous avons créé un nouveau service de conférences téléphoniques qui permet aux membres de discuter plus profondément d'enjeux particuliers et d'obtenir des réponses à leurs questions. Dans la même veine, nous lançons cette semaine sur notre site Web un nouveau service, « ABC de la politique culturelle », constitué d'une série de documents d'information essentielle et de liens utiles pour comprendre des grands enjeux.

En novembre 2007, nous avons tenu à Montréal un grand Symposium public international sur le rôle des arts et de la culture dans la diplomatie publique, auquel ont participé 120 personnes. Nous avons organisé deux autres consultations sur de grands enjeux concernant le secteur de l'audiovisuel, soit la propriété étrangère et la réglementation des entreprises de distribution de radiodiffusion.

La CCA a également participé à des débats publics sur une gamme de sujets devant les Comités du Sénat et de la Chambre des communes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le Groupe d'experts indépendant sur les subventions et les contributions, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence, etc.

À l'interne, pour être encore plus efficaces, nous avons restructuré le Secrétariat de la CCA, revu la marche du travail et recruté trois nouveaux employés dynamiques et compétents pour remplir les postes vacants.

Par ailleurs, le manque de ressources financières et humaines nous a obligés à remettre à 2009 la Conférence nationale que nous avons l'intention d'organiser en mars 2008.

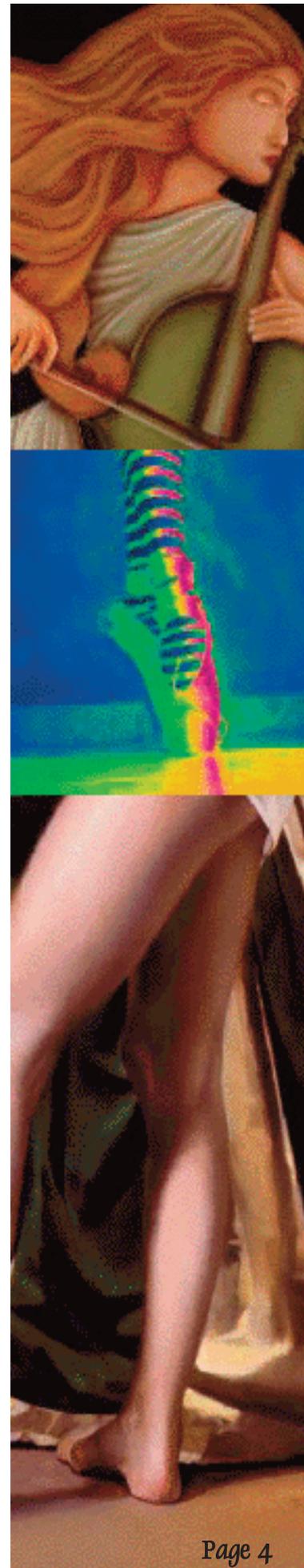
Cela m'amène au grand défi de la CCA, à savoir les ressources à notre disposition pour nous acquitter de notre mandat très large et ambitieux. La vérité est que la CCA est encore en train d'explorer des façons de compenser la réduction de 100 000 \$ en 2006 du financement qu'elle reçoit par l'entremise de son entente de contribution avec le ministère du Patrimoine canadien. Diverses actions ont été entreprises au cours de la dernière année pour rendre le financement de la CCA plus prévisible, plus stable, plus considérable et plus diversifié.

Nous avons modifié le cycle de planification financière de la CCA pour l'harmoniser le mieux possible avec celui du ministère du Patrimoine canadien, ce qui a aidé à assurer la prévisibilité de notre revenu.

Pour la première fois en plus de trente ans de financement, nous avons obtenu une entente de contribution de deux ans avec le ministère du Patrimoine canadien. Cette entente permettra à la CCA de disposer d'un minimum de stabilité financière tout en cherchant de nouvelles sources de financement et en commençant à mettre en oeuvre notre plan



Alain Pineau





stratégique de trois ans. Je profite de l'occasion pour exprimer nos remerciements les plus profonds aux fonctionnaires du ministère dont le soutien et l'orientation ont été et continuent d'être très précieux.

Et évidemment, comme notre président l'a mentionné dans son rapport, nous avons été témoins d'une augmentation remarquable de 60 p. 100 de la part de nos revenus fournie par nos membres, grâce à leur soutien continu.

Permettez moi maintenant de me tourner brièvement vers l'année qui vient et celles qui vont suivre. À l'heure actuelle, la CCA s'acquitte relativement bien de sa mission fondamentale de surveillance, de rapport et d'analyse de l'évolution des politiques. Nous intervenons aussi dans le débat public dans toute la mesure de nos moyens. Mais ces activités accomplissent seulement la portion fondamentale, *réactive*, du mandat de la CCA qui est de favoriser un débat public éclairé concernant les politiques qui touchent les artistes canadiens, les créateurs, les travailleurs de la culture et des industries culturelles.

L'exercice de recentrage et de repositionnement de la CCA a maintenant atteint une phase cruciale, à savoir la consolidation de son financement de base et le développement de l'aspect *proactif* de son mandat en construisant sa capacité de recherche.

S'appuyant sur un énoncé clair de sa mission et de sa vision, la CCA a élaboré un plan stratégique pour 2008-2011 basé sur un alignement stratégique de ses forces et de ses activités et sur sa position unique de point central de réseaux.

Au coeur de son plan, en se basant sur les projets pilotes fructueux déjà mentionnés, la CCA lance un nouveau programme en partenariat avec les universités canadiennes et étrangères : *Politiques culturelles : nouvelle génération*, dont les trois objectifs principaux sont les suivants :

1. offrir des études coordonnées très nécessaires et de l'analyse à l'échelle nationale sur les politiques qui touchent les arts et la culture;
2. accroître la participation de la CCA aux débats publics et par l'entremise du processus de recherche lui même;
3. contribuer à la formation de la prochaine génération des administrateurs des arts et de la culture, des fonctionnaires et des universitaires.

Le programme est constitué de deux grands volets : un programme de recherche et un programme de stage. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'un des objectifs fondamentaux du programme est de fournir des études et de l'analyse qui portent directement sur les débats courants concernant le secteur des arts et de la culture du Canada. Pour garantir cela, des comités directeurs formés des membres du conseil d'administration de la CCA, de membres des organismes de services en matière d'arts, d'universitaires, de fonctionnaires et d'autres experts participeront à la planification et à la définition des projets de recherche dans le contexte du cycle de planification continu de trois ans de la CCA.

Le programme de stage offrira à un nombre croissant d'étudiants et de jeunes travailleurs de la culture des occasions de développer leurs connaissances et d'acquérir de l'expérience en travaillant dans un environnement où ils sont rémunérés et sous la supervision d'employés ou d'associés de la CCA. Ces stages seront offerts aux étudiants et aux jeunes travailleurs de la culture qui travaillent déjà pour un organisme de services en matière d'arts, ou à de jeunes fonctionnaires.

Ce n'est que l'un des moyens que la CCA prendra pour tirer profit de sa position de réseau des réseaux et pour mieux accomplir sa mission fondamentale.

Je conclurai en exprimant mes remerciements les plus chaleureux aux membres du conseil d'administration sortant pour leur soutien et leur encouragement au cours d'une période très ardue pour moi, pendant que je m'ajustais aux réalités du secteur culturel sans but lucratif. Je crois que l'arrivée du nouveau conseil lui permettra de jouer un rôle crucial dans la mise en oeuvre de notre plan stratégique et l'élaboration de l'institution canadienne unique qu'est la Conférence canadienne des arts.

ALAIN PINEAU
National Director

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES - TORONTO, 12 JUIN 2008

HENDRY WARREN LLP Chartered Accountants

442 Gilmour Street
Ottawa, ON K2P 0R8
Tel: (613) 235-2000
Fax: (613) 235-2643
www.hwllp.ca

18 mai 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

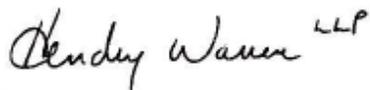
Aux membres de la
Conférence canadienne des arts:

Nous avons vérifié le bilan de la Conférence canadienne des arts au 31 mars 2008 ainsi que l'état des revenus, dépenses et surplus, et de l'évolution du surplus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers qui est fondée sur notre vérification.

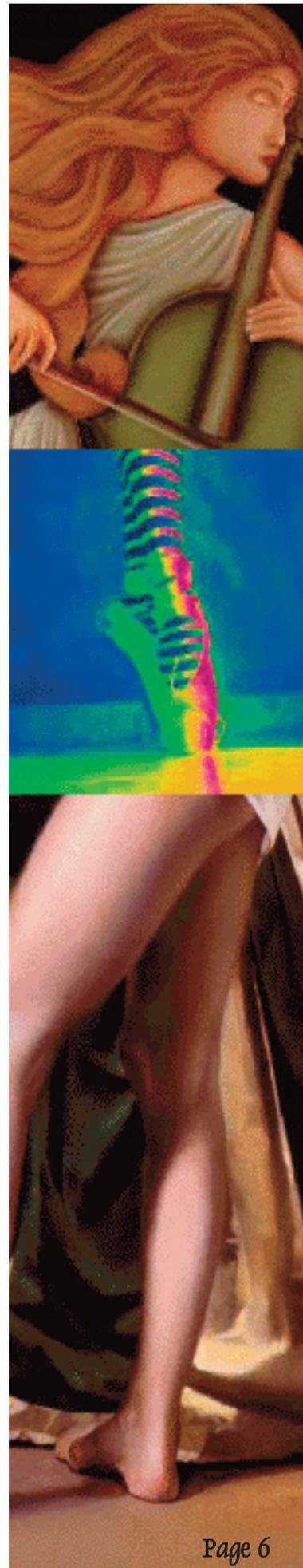
À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la CCA tire des produits de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la CCA et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits, d'actif ou de capital.

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier tous les revenus, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la CCA au 31 mars 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et de l'évolution du surplus pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



HENDRY WARREN S.R.L.
Comptables agréés
Experts comptables autorisés
Ottawa (Ontario)





CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS

Bilan

31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

	2008	2007
Actif		
Actif à court terme		
Investissements à court terme	\$ -	\$ 24,000
Débiteurs	48,716	41,419
Frais payés d'avance	7,209	4,459
	55,925	69,878
Immobilisations (note 3)	-	2,840
Fonds de dotation (note 4)	155,578	155,578
	\$ 211,503	\$ 228,296
Passif et Surplus		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (Note 5)	\$ 34,409	\$ 45,217
Créditeurs et charges à payer	7,190	5,975
Revenus différés	6,459	39,112
	48,058	90,304
Fonds de dotation en fiducie	155,578	155,578
Obligations contractuelles (note 6)	203,636	245,882
Surplus		
Investi dans les immobilisations	-	2,840
Non affecté	(52,133)	(80,426)
Réserve du fonds de roulement	60,000	60,000
	7,867	(17,586)
	\$ 211,503	\$ 228,296

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Gouverneur

Gouverneur

Voir les notes complémentaires aux états financiers

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS
État des revenus, dépenses et surplus

De l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

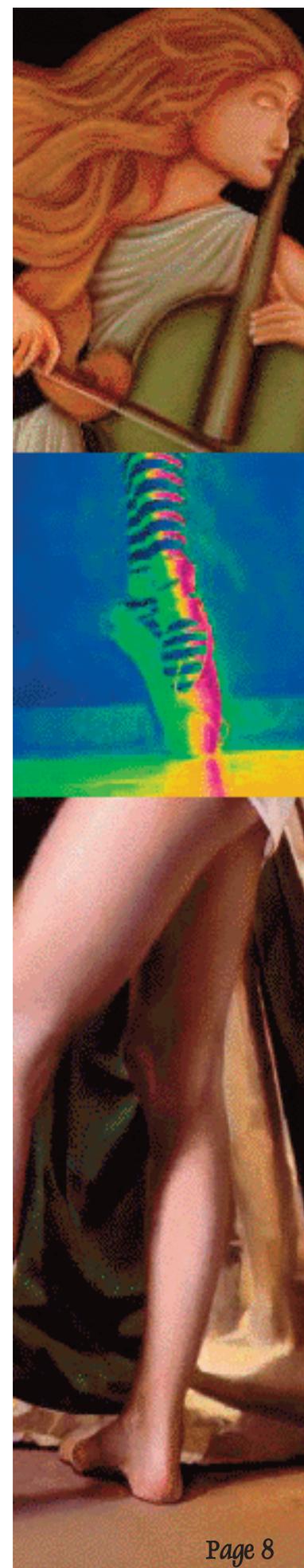
	2008	2008	2007
	Budget (non-vérifié)	Réel	Réel
Revenus			
Revenus gagnés (annexe A)	\$ 323,575	\$ 128,717	\$ 123,441
Contributions (annexe B)	644,680	475,562	756,122
	968,255	604,279	879,563
Dépenses			
Personnel (annexe C)	388,720	368,770	334,742
Administration (annexe C)	176,000	133,683	145,895
Activités régulières (annexe C)	148,000	50,190	49,332
Programmes spéciaux (annexe C)	185,500	26,183	314,995
	898,220	578,826	844,964
Excédent des revenus sur les dépenses	70,035	25,453	34,599
Déficit, au début de l'exercice	(17,586)	(17,586)	(52,185)
Surplus (déficit), à la fin de l'exercice	\$ 52,449	\$ 7,867	\$ (17,586)

État de l'évolution du surplus

De l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

	Investi dans les immobilisations	Non affecté	Réserve du fonds de roulement	Total 2008	Total 2007
Solde, au début de l'exercice	\$ 2,840	\$ (80,426)	\$ 60,000	\$ (17,586)	\$ (52,185)
Excédent des revenus sur les dépenses	(2,840)	28,293	-	25,453	34,599
Solde, à la fin de l'exercice	\$ -	\$ (52,133)	\$ 60,000	\$ 7,867	\$ (17,586)

Voir les notes complémentaires aux états financiers



31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

1. But de l'organisation

La Conférence canadienne des arts (CCA) est un organisme national sans but lucratif de service aux arts incorporé selon les lois fédérales (numéro d'enregistrement d'organisme de charité 11883 0371 RR 0001). Le rôle premier de la CCA est d'encourager les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés et le secteur privé, à élaborer des politiques qui assureront l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

Comptabilisation des revenus

La Conférence canadienne des arts utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les autres apports sont présentés à titre de produits de l'exercice considéré.

Les dons en espèces sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus. Les dons de produits et services sont comptabilisés à leur juste valeur marchande lorsqu'ils sont reçus et dans la mesure où ils auraient été achetés s'ils n'avaient pas été donnés.

Utilisation d'évaluations

La préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus requiert que la direction pose des évaluations et des suppositions qui affectent les montants reportés pour les actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs contingentés à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses pour la période. La direction croit que ces états financiers présentent fidèlement les résultats des périodes présentées. Les résultats actuels pourraient différer des estimés présentés.

Postes Particuliers - Chapitre 3855 : instruments financiers — comptabilisation et évaluation

Le 1er avril 2007, l'organisme a adopté le chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation du manuel de la CCA. Le chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers et guide leur évaluation à la juste valeur ou le coût, selon le classement des instruments financiers. En vertu des nouvelles normes, tous les éléments d'actifs sont classés selon le cas comme actifs détenus à des fins de transactions, placements détenu jusqu'à leur échéance, prêts et créances, ou actifs disponibles à la vente.

L'organisme a établi les classifications suivantes :

Les fonds de dotation sont classifiés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur à chaque fin d'année fiscale.

Aucun ajustement à l'actif net n'a été requis lorsque le chapitre 3855 a été mise en œuvre au fonds de dotation et aux certificats de dépôt garantis à court terme.

La valeur des autres instruments financiers a conservé la juste valeur, de par la proximité de l'échéance ou par les conditions associées à ces ceux ci.

31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

Instrument financiers

Les instruments financiers de la CCA sont composés d'un découvert bancaire, des investissements à court terme, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer, des revenus différés et du fonds de dotation et fonds de dotation en fiducie. La direction croit que la CCA n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties d'après leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes:

Immobilisations	Méthodes
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans
Mobiliers et agencements	Linéaire sur 5 ans

La moitié de l'amortissement normal est enregistré pour les acquisitions de l'exercice courant.

3. Immobilisations

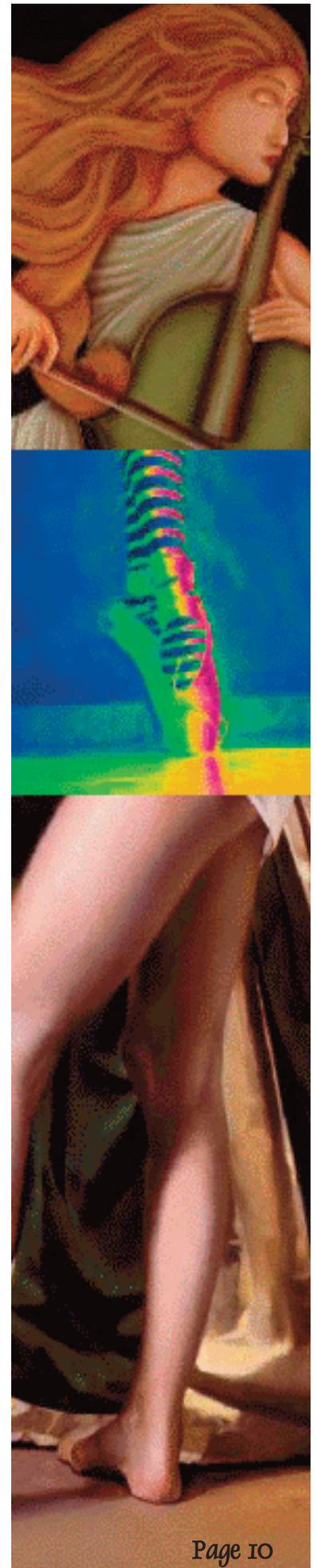
			2008	2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	\$ 52,167	\$ 52,167	\$ -	\$ 2,840
Mobilier et agencements	7,615	7,615	-	-
	\$ 59,782	\$ 59,782	\$ -	\$ 2,840

4. Fonds de dotation

- a) La Conférence canadienne des arts a établi le Fonds de dotation pour les arts de la Conférence canadienne des arts (le Fonds) auprès de la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario en conformité avec les modalités du programme du Fonds de dotation pour les arts (FDA). Le FDA est un programme du gouvernement de l'Ontario, administré par la Fondation du Conseil des arts de l'Ontario.

Le montant est détenu à perpétuité pour la Conférence canadienne des arts et les revenus de placements sont reçus pour assister au financement des opérations. La valeur au marché du Fonds au 31 mars 2008 était 167 097 \$.

- b) La Conférence canadienne des arts détient un fonds de dotation avec une valeur au marché de 155 578 \$ au 31 mars 2008. L'intérêt sur ce placement est versé annuellement et est assigné au financement de la conférence Chalmers.



31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

5. Découvert bancaire

Au 31 mars 2008, notre facilité de crédit à court terme comprend une ligne de crédit d'exploitation de 100 000 \$, avec la RBC Banque Royale, portant un taux d'intérêt préférentiel augmenté de 2%. Le prêt de la banque est garanti par un contrat de prêt sur titres avec priorité sur tous les actifs de l'organisme.

	2008	2007
Retraits sur la ligne de crédit	\$ (11,000)	\$ (19,000)
Solde et avoirs en caisse, items encours et nets	(23,409)	(26,217)
	\$ (34,409)	\$ (45,217)

6. Obligations contractuelles

La CCA a des contrats de location exploitation pour l'équipement de bureau et les locaux du secrétariat, et les versements exigibles au cours de chacun des quatre prochains exercices s'établissent comme suit:

	Équipement	Locaux	Total
2009	\$ 17,892	\$ 76,023	\$ 93,915
2010	17,892	25,341	43,233
2011	6,683	-	6,683
2012	5,664	-	5,664
2013 et après	1,888	-	1,888
	\$ 50,019	\$ 101,364	\$ 151,383

7. État de l'évolution de la situation financière

Un état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé parce qu'il ne fournirait aucune information pertinente additionnelle.

8. Données comparatives

Certaines données de l'année précédente ont été reclassifiées afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'année courante.

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS
Annexe des revenus gagnés
Annexe A

De l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

	2008	2007
Revenus gagnés		
Cotisations	\$ 108,778	\$ 66,906
Frais d'administration	12,500	54,408
Frais d'inscription	5,350	-
Intérêts	310	228
Ventes de publications	1,779	1,899
	\$ 128,717	\$ 123,441

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS
Annexe des contributions
Annexe B

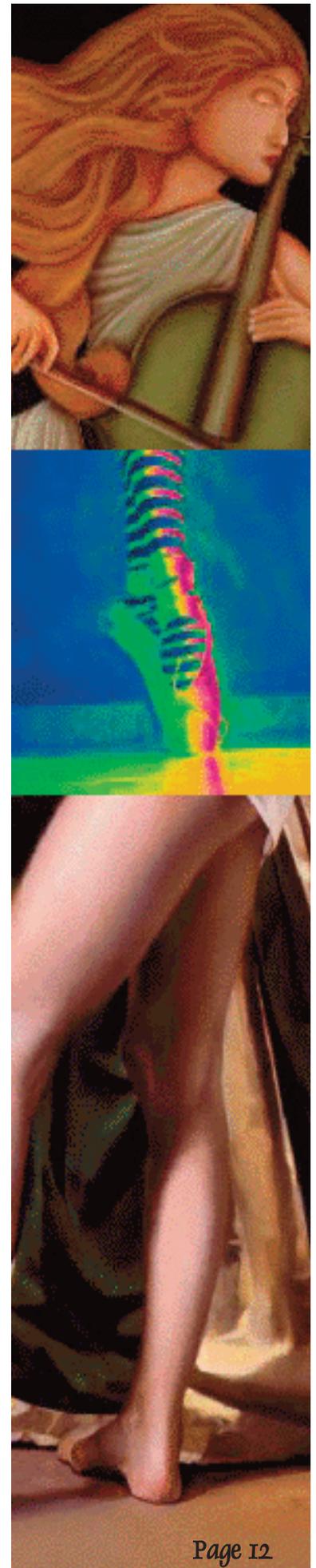
De l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

	2008	2007
Gouvernement fédéral		
Ministère du Patrimoine canadien	\$ 390,000	\$ 390,000
Gouvernements provinciaux et municipaux		
Colombie-Britannique	5,000	4,410
Conseil des arts de l'Ontario	10,270	10,270
Organisations et autres	70,292	351,442
	475,562	756,122

CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS
Annexe du personnel, de l'administration et des activités régulières
Annexe C

De l'exercice terminé le 31 mars 2008, avec chiffres comparatifs de 2007

	2008	2007
Personnel		
Salaires	\$ 335,942	\$ 311,318
Avantages sociaux	32,828	23,424
	\$ 368,770	\$ 334,742
Administration		
Amortissement	\$ 2,841	\$ 8,263
Autres	13,867	11,674
Bibliothèque	685	866
Frais de location	78,357	73,251
Honoraires professionnels	8,753	11,733
Mobilier et équipement	24,604	34,694
Papeterie et fournitures de bureau	4,576	5,414
	\$ 133,683	\$ 145,895
Activités régulières		
Communications	\$ 2,974	\$ 3,584
Frais de déplacement et de représentation	988	3,029
Prix	360	1,069
Réunions de comités	4,776	2,175
Réunions du conseil d'administration	15,323	35,993
Bulletin et rapport annuel	393	3,482
	\$ 50,190	\$ 49,332
Programmes spéciaux	26,183	314,993





La Conférence canadienne des arts reconnaît avec gratitude le soutien financier des ministères et organismes fédéraux et provinciaux qui suivent :



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO



BRITISH COLUMBIA
ARTS COUNCIL
We acknowledge the support of the Government of British Columbia
through the British Columbia Arts Council

La CCA désire aussi remercier, pour leur généreux soutien en 2007-2008 :

Fondations :

The Ontario Arts Council Foundation

Particuliers :

David Angell
Pat Martin Bates
Lori Baxter
Tim Borlase
Pat Bradley
Richard Carver
Debra Chandler
Arthur Drache
Michèle Drouin
Canadian Dance Assembly
Dr. Thomas J. Condon
Monica Gattinger
Nadine Gutmann
Jocelyn Harvey
Peter Hyde
Raymonde Jodoin
Denise Llewellyn
Irene McCutcheon
Jan Miller
Garry Neil

Imy Nemenoff-Gellert
Mariko Obokata
Esther S. Ondrack
Frank W. Peers
Alain Pineau
Louise Pujo
Henry Purdy
Denise Roy
Gilles Savary
Trudy Schroeder
Francine Schutzman
Machelle Shapira
David P. Silcox
Janine Tardif-Hébert
R.H. Thomson
Jason van Eyk
Marla Waltman-Dascko
Megan Williams
Joyce Zemans

Nous ne les oublierons pas

David Adams, *Danseur de ballet* (1928-2007) ★ Jennifer Alexander, *Danseuse de ballet* (1972-2007) ★ Bluma Appel, *Mécène des arts, Récipiendaire du Diplôme d'honneur 2006* (1921-2007) ★ John Arpin, *Pianiste et compositeur* (1936-2007) ★ Ashleigh Aston Moore, *Actrice* (1981-2007) ★ Margaret Avison, *Poétesse* (1918-2007) ★ Richard Bell, *Musicien* (1946-2007) ★ Willie P. Bennett, *Chanteur* (1951-2008) ★ Patrick Bourque, *Musicien* (1976-2007) ★ Richard Bradshaw, *Directeur général, La compagnie d'opéra canadienne* (1944-2007) ★ Paul Brodie, *Saxophoniste* (1934-2007) ★ June Callwood, *Auteur* (1924-2007) ★ Murray Cohl, *Producteur de film* (1929-2008) ★ Ken Danby, *Peintre* (1940-2007) ★ Stan Daniels, *Auteur et producteur* (1934-2007) ★ Tibor Feheregyhazi, *Acteur et directeur de théâtre* (1932-2007) ★ Ted Finn, *Directeur* (1939-2007) ★ Norm Hacking, *Musicien et auteur* (1950-2007) ★ Jeff Healey, *Guitariste et chanteur* (1966-2008) ★ Douglas Hill, *Auteur* (1935-2007) ★ William Hutt, *Acteur shakespearien* (1920-2007) ★ Mort Garson, *Musicien électronique* (1924-2008) ★ Roy Jenson, *Acteur* (1927-2007) ★ Talivaldis Kenins, *Compositeur et pianiste* (1919-2008) ★ Daniel MacMaster, *Chanteur* (1968-2008) ★ Lois Maxwell, *Actrice* (1927-2007) ★ Oskar Morawetz, *Compositeur classique* (1917-2007) ★ Marjorie Morgan, *Auteur* (1915-2007) ★ Norval "Cooper Thunderbird" Morrisseau, *Artiste ojibway* (1932-2007) ★ Barry Morse, *Acteur* (1918-2008) ★ Oscar Peterson, *Pianiste jazz* (1925-2007) ★ Harry Rasky, *Producteur de film documentaire* (1928-2007) ★ Doug Riley, *Musicien* (1945-2007) ★ Percy Rodriguez, *Acteur* (1918-2007) ★ Valerie « Val » Ross, *Auteur pour les enfants* (1950-2008) ★ Jane Rule, *Auteur* (1931-2007) ★ Georges Thurston, *Auteur et compositeur* (1951-2007).